

# Conseil de Quartier CHATEAU-FRAISIER

Réunion du 20/09/2019

**Présents** : Isabelle BOILEAU, Philippe LEBOT (pour les élus) ; Bernard YVONNET, Christiane BLAT, Mireille CAUDART, Michel DEMONT, Yves DOUCINE, Pierre GONDANGE, Joëlle HERVET-DESLANDES, Marc LIBOUREAU (pour les administrés) ; Raymonde SOMAGLINO, Patricia MAINGOURD (pour les associations)

**Excusés** : Maud DUBLINEAU ; Béatrice CHEDEL-GARDENER, Vincent LEROY, Laurent RECOULY, Françoise ROUX ; Annick FOLTRAN, Juliette DOURLLEN

La séance est ouverte à 20 h dans la salle du mini-Club de Château-Fraisier par les deux co-référents du Conseil. Après une rapide présentation des présents concernant leurs activités et leurs motivations quant à leur participation aux travaux de ce Conseil, les points suivants ont été abordés.

## **1 – Mise en place et fonctionnement du Conseil de Château-Fraisier.**

La période « blanche » due à la période de la campagne électorale pour les municipales de 2020 a été évoquée. Pendant les 6 mois précédents le jour des élections, il semble légalement difficile de maintenir ces réunions qui sont susceptible de déboucher sur des actions concrètes de la part de la Municipalité ; cependant on peut envisager de continuer à se réunir pour maintenir la convivialité et faire avancer certains sujets ceci en restant dans la légalité avec la possibilité de se réunir sans les élus si nécessaire (à voir avec la municipalité).

Il est également envisagé de tenir les futures réunions dans d'autres lieux si la salle du Mini Club est prise et également de proposer un autre jour de la semaine (éviter le jeudi) pour permettre un nombre maximum de participants.

## **2 – La charte.**

La charte de déontologie et d'éthique établie par le Comité de Pilotage est présentée en lecture et aux remarques du Conseil ; après quelques explications, la charte est adoptée par les membres à l'unanimité qui ont signé un exemplaire afin d'entériner le fonctionnement général des 7 conseils de quartier.

## **3 – Comment se faire connaître des habitants du quartier**

En préliminaire, il est signalé que les deux co-référents ont été se présenter aux commerçants présents sur le quartier à qui ils ont donné les grands objectifs de cette démarche participative. Un accueil favorable leur a été réservé et ils les ont encouragés à consulter sur le site de la municipalité la liste des « citoyens volontaires » et des référents par qui ils peuvent faire remonter leurs remarques et celles des habitants.

Une proposition de fiche de présentation a été donnée par Pierre Gondange qui présentait également des items de remarques sur l'amélioration du fonctionnement du quartier. Il doit donner une deuxième version plus axée sur la présentation du Conseil et de ses membres en laissant plus ouverte la rubrique proposition d'amélioration. Pour faire parvenir cette notice aux habitants la solution retenue est le boîtage. Une répartition des rues est à préparer par les co-référents et à entériner lors de la prochaine réunion afin que chaque membre du conseil puisse faire ce boîtage autour de son domicile ; d'autres solutions ont été discutées et écartées (panneaux , commerçants....).

Le travail sur cette présentation n'ayant pas de caractère politique, il a été proposé qu'elle donne lieu à une réunion pendant la « période blanche ».

## **4 – Premiers retours de propositions par certains membres du conseil**

Les habitants du quartier n'ayant pas encore saisi les membres du comité, un point sécurité a été abordé avec notamment l'identification de zones dangereuses :

- Angle de la rue St Michel avec la rue de la Pinterie : bande jaune pas assez longue avec le Stop ;

- Angle rue des Pierres plates et rue de Chateauneuf : voir s'il serait possible de mettre une « balise » pour éviter que les voitures heurtent le trottoir au niveau de l'angle ;
- Gymnase château fraisier : difficultés de stationnement quand il y a plusieurs activités avec un danger identifié pour les piétons (passage clouté supplémentaire ?) ;
- Stationnement : plusieurs rues du quartier sont sur le système de l'alternance pour le stationnement et ce système est mal identifié

Il a été posé la question de l'intérêt du maintien de l'aire de jeux à côté du 40 avenue Henri Adam du fait que les jeux sont systématiquement dégradés.

### **5 – Communication entre les membres du conseil**

Les adresses postales et de courriel ainsi que les numéros de téléphone ont été mis à jour en début de séance. Il a été décidé que pour communiquer entre nous, le mieux est d'utiliser la boîte de courriel et que, pour assurer la bonne réception il est indiqué de confirmer par un envoi groupé de SMS sur les numéros de téléphones portables fournis.

En fin de séance, un verre de l'amitié a été partagé.

**Une option a été mise pour une prochaine réunion le 4 novembre 2019 à 20 h (lieu à préciser).** Cette option sera confirmée en fonction de l'avis du COPIL. L'ordre du jour serait uniquement d'échanger sur la fiche de présentation du comité.